

Le 21.07.2005

Communiqué

Hôpital - Elections médicales professionnelles :

L'Union syndicale CMH - SNAMHP - UCCSF Alliance

constitue le pôle principal de la représentation de la communauté médicale hospitalière.

L'ensemble des résultats des élections qui ont concerné en mai et juin 2005 la communauté médicale dans ses statuts de praticien hospitalier temps plein, temps partiel et hospitalo-universitaire ont maintenant été rendu public par le ministère de la santé et des solidarités.

Avec 5324 voix sur les 15728 suffrages exprimés et 78 sièges sur les 210 attribués, les listes de l'Union syndicale arrivent en tête et constituent le premier pôle de représentation de la communauté médicale hospitalière. Cette situation est particulièrement nette dans certaines disciplines. En chirurgie, les listes d'Union syndicale sont majoritaires dans 4 des 5 scrutins. En radiologie et en biologie les listes d'Union progressent en voix et en sièges. En psychiatrie enfin, la liste IDEP soutenue par la CMH progresse de façon spectaculaire dans certaines régions. En Ile de France, elle passe de 54 à 65 % et est largement majoritaire notamment en Rhône Alpes et en PACA. Ce succès global des listes de l'Union a constitué une dynamique forte et majoritaire notamment chez les praticiens des hôpitaux à temps partiel et les praticiens hospitaliers et universitaires.

Reste que ces élections sont aussi marquées par un fort taux d'abstention. Alors que la participation en 1998 était de 58 %, elle n'a été au scrutin de 2005 que de 48,5 %. Cette situation traduit la fragilité d'une communauté médicale hospitalière qui est souvent inquiète et attentiste.

L'union syndicale CMH - SNAMHP - UCCSF Alliance entend poursuivre son action de promotion et de réorganisation de l'hôpital public ce qui exige notamment que les moyens suffisants à son fonctionnement et à sa réforme lui soient attribués.

F. AUBART

R. RYMER

JG. BRUN